

Commission Aide sociale, C.C.A.S



Rôle de la commission Aide sociale, C.C.A.S.

Cette commission est une des plus importantes, elle a son propre budget, géré par le Maire et les responsables du CCAS

Pour être efficace, discrétion, sympathie, donner confiance, beaucoup de doigté, de régularité dans les visites, donner un numéro de téléphone de référence, le secrétariat est un atout majeur pour la réalisation de dossier.

Il est primordial lorsque le Conseil Général ou Régional vous convoque pour le dossier ou la décision d'une action ou d'une décision, de se rendre à la convocation pour apporter des informations supplémentaires ou appuyer la demande.

Etude de tous dossiers de demande :

de chômage, d'assistance familiale, d'assistance médicale, d'assistance financière, d'assistance hospitalière

Présentation des dossiers à la Commission, à l'Assistante sociale, à la Région, au Département, au Juge de tutelle.

Personnes âgées

Exonération d'impôts locaux, Exonération de taxe audiovisuelle

Réalisation des feuilles d'imposition, Dossier retraite, Service aide ménagère, Service Multi-services

Banque alimentaire, Recensement des personnes en période canicule, Distribution des colis de Noël aux personnes âgées

Inscription

Distribution

Les missions et les actions du CCAS

Les missions du CCAS : aide aux familles en difficulté, aide aux démarches administratives, aide aux personnes handicapées, aide aux familles en difficulté

repas pris en cantine scolaire, heures de garde à la Halte Garderie, voyages scolaires, centre de vacances, secours d'urgence, bons alimentaires, règlement de combustibles, EDF, eau, loyer...

Aide aux démarches administratives

dossier de surendettement, dossier RMI, dossier contrat d'insertion, démarche en cas d'expulsion, démarche auprès de la CAF, dossier d'allocation personnalisée d'autonomie, enquête pour le Conseil Général, suivi des notifications d'aides sociales, rencontre avec l'assistante sociale, ...

aide aux personnes handicapées

allocation compensatrice tierce personne (COTOREP), allocation adultes handicapés, carte d'invalidité ...

Président : Jacques LAGNEAU, Maire

Membres :

Madame Marie-Line CLAIR-PROST

Madame Sylvie BAILLOT

Madame Andrée DURUPT

Madame Sylvie LOIZON

Madame Marie-Noëlle THEURET

Monsieur Vincent FAUCONNET

Monsieur Alain PETITJEAN



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE